

Sémantique du nom propre

- La signifiante

Le nom propre désigne l'individu : « C'est une marque conventionnelle d'identification sociale telle qu'elle (peut) dégager constamment et de manière unique un individu unique » (Benveniste, 1974 : 200)

- **Dimension majeur du nom propre :** principal rôle est la désignation de particuliers, leur identification et leur individualisation. Associé à un référent, il a la **fonction désignative**.
- L'observation des usages fait apparaître d'autres fonctions d'ordre classificatoire. Exemple des anthroponymes inscrits dans des systèmes sociaux de classement et peuvent indiquer une appartenance religieuse ou une origine ethnique. Il s'agit de la **dimension classifiante**, un élément de leur feuilletage sémantique. Ce que Siblot désigne par **la signifiante** et la définit comme « la somme de potentialités signifiantes, elles-mêmes constituées à partir de pratiques signifiantes (sociales, politiques, idéologiques) » (1987). Définie aussi comme le « champ de possibles sur lequel la signification opère une restriction » (Siblot, 2001 : 315).

Conclusion : le nom propre « vide de sens » qui prend **acte du sens** qu'il manifeste pourtant dans les pratiques langagières. Nom propre pourvu d'un **potentiel sémantique** dont la signification est liée à des paramètres sociaux et identitaires spécifiques.

- **Nom propre incarné :** désignation de référents particuliers (fonction classifiante).
- **Nom propre désincarné :** simples formes phoniques et lexicales, banale) (fonction désignative).

Gardner (1954) définit les incarnés par « les noms propres associés de façon stable à des référents célèbres » (Platon, Jeanne d'Arc, New-York...). Tandis que les désincarnés sont les « noms, prénoms et toponymes banals et interchangeables » (Marianne, Bernard, villeneuve...).

- **Le prénom** : il présente des particularités, des modes de production de sens des noms propres.
C'est un élément fondamental, avec **le nom de famille**, de l'identité individuelle. Il constitue la partie intime, familiale et reste d'un usage plus souple que celui du nom de famille.
- Facette intime du nom de famille, il n'en joue pas moins un rôle majeur dans la construction et l'évolution de l'identité sociale.
- A la différence du nom de famille qui est reçu tel quel, transmis sans qu'on puisse en changer (sauf demande), le prénom « bien gratuit et dont la consommation est obligatoire » (Bernard, 1979 : 347) est généralement attribué par les parents après avoir été choisi.
- Le prénom et le nom de famille inscrivent la personne dans des réseaux identitaires, familiaux et sociaux serrés, mais le choix dont le prénom fait l'objet en fait un **enjeu identitaire et signifiant particulièrement important**.
- Inscrivant son porteur dans une filiation, une famille, un environnement culturel et social, tout en le catégorisant comme un individu singulier, neuf et unique, le prénom « sert à identifier, à classer et à signifier » (Dupâquier, 1990 : 209). Il manifeste davantage que d'autres noms propres, des positionnements sociaux.

Stratégies d'attribution des prénoms

- Variables selon les milieux et les époques
- Influence d'une civilisation ou institution (ex. Le christianisme)
- Une mode (chanson, film...)
- Propres à une période de l'histoire (la révolution...)

Ces prénoms se chargent d'une potentialité signifiante et développent un contenu en relation avec l'individu.

Références :

Benremdane F., Alloui B., *Nomination et dénomination des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie* ; éd. CRASC, 2005.

Benremdane F., Des noms et des noms...Anthroponymie et état civil en Algérie